

# ATTESTATION DE MISSION : AFFAIRES CIVILES

*Imprimé à utiliser à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 / Mise à jour au 17 janvier 2022*

*Les coefficients indiqués sont valables pour toutes les procédures pour lesquelles des décisions d'admission à l'aide juridictionnelle ont été prononcées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Par exception, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et pour les procédures listées par l'article 19-1 de la loi n°91-647 du 10 juillet 1991 (signalées dans la présente AFM par le signe ☐), c'est la date d'accomplissement de la mission qui est prise en compte pour déterminer le mécanisme de rétribution applicable à la procédure.*



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AIDE JURIDICTIONNELLE

*Loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 modifiée*

*Décret n° 2020-1717 du 28 décembre 2020 portant application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique et relatif à l'aide juridictionnelle et à l'aide à l'intervention de l'avocat dans les procédures non juridictionnelles*

N° d'A.F.M. : L...

Délivrée à Maître : .....

Avocat de M<sup>me</sup> / M. : .....

Inscrit au Barreau de : .....

Dans l'affaire : .....c/.....

N° R.G.C. : L... Aide juridictionnelle :  TOTALE  PARTIELLE.....%

Décision BAJ du : L...L.../L...L.../L...L...L...L... N° B.A.J. : L...

Mission rétribuée au titre de l'article 19-1 de la loi n°91-647 du 10 juillet 1991 lorsque l'avocat est commis ou désigné d'office pour les procédures concernées en première instance ou en appel.

Droit des personnes				
1-2	<i>Décision d'admission à l'aide juridictionnelle prononcée entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 août 2018</i>	Divorce par consentement mutuel judiciaire	27	<input type="checkbox"/>
2-2		Divorce par consentement mutuel judiciaire. Les deux époux ont l'aide juridictionnelle et le même avocat	45	<input type="checkbox"/>
3-3		Autres cas de divorce	31.5	<input type="checkbox"/>
3-4		Autres cas de divorce avec projet d'acte notarié de liquidation du régime matrimonial homologué par le JAF	33.5	<input type="checkbox"/>
1-1	Divorce par consentement mutuel judiciaire		30	<input type="checkbox"/>
2-1	<i>Divorce par consentement mutuel judiciaire. Les deux époux ont l'aide juridictionnelle et le même avocat (décision d'admission à l'aide juridictionnelle prononcée entre le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le 31 décembre 2019)</i>		50	<input type="checkbox"/>
3-1	Autres cas de divorce		34	<input type="checkbox"/>
3-2	Autres cas de divorce avec projet d'acte notarié de liquidation du régime matrimonial homologué par le JAF		36	<input type="checkbox"/>
4	Procédure après divorce (JAF)		14	<input type="checkbox"/>
4-1	Autre instance devant le JAF (tribunal judiciaire sans représentation obligatoire)		16	<input type="checkbox"/>
4-2	Ordonnance de protection <input type="checkbox"/>		16	<input type="checkbox"/>
5	Administration légale, tutelle des mineurs, protection juridique des majeurs		10	<input type="checkbox"/>
6	Assistance éducative		16	<input type="checkbox"/>
6-1	Assistance éducative lorsque la personne assistée est mineure <input type="checkbox"/>		16	<input type="checkbox"/>
Prud'hommes				
7	Prud'hommes (5)		30	<input type="checkbox"/>
8	Prud'hommes avec départage (5)		36	<input type="checkbox"/>
9	Référé prud'homal (6)		16	<input type="checkbox"/>
10	Référé prud'homal avec départage (6)		24	<input type="checkbox"/>
Baux d'habitation				
10-1	Baux d'habitation - Instances au fond		21	<input type="checkbox"/>
10-2	Baux d'habitation – Référé		16	<input type="checkbox"/>
Autres matières civiles				
11	Instance au fond devant le tribunal judiciaire avec représentation obligatoire et tribunal de commerce		26	<input type="checkbox"/>
12	Instance au fond devant le tribunal judiciaire sans représentation obligatoire et les autres juridictions (y compris le juge de l'exécution)		16	<input type="checkbox"/>
12-1	Difficultés d'exécution devant le JEX (4)		4	<input type="checkbox"/>

12-2	Demande de réparation d'une détention provisoire	6	<input type="checkbox"/>
12-3	<i>Demande de réparation d'une détention provisoire avec avocat distinct de celui intervenu pour la procédure pénale (décision d'admission à l'aide juridictionnelle prononcée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020)</i>	8 (1)	<input type="checkbox"/>
12-5	Procédure judiciaire de mainlevée et de contrôle des mesures de soins psychiatriques y compris devant le premier président de la cour d'appel <input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/>
12-6	Procédure judiciaire de mainlevée et de contrôle des mesures d'isolement ou de contention (en première instance et en appel) <input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>
13	Procédures accélérées au fond, référés	8	<input type="checkbox"/>
14	Matière gracieuse	8	<input type="checkbox"/>
15	Requête	4	<input type="checkbox"/>
20	<i>Tribunal des affaires de sécurité sociale (7) (décision d'admission à l'aide juridictionnelle prononcée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019)</i>	14	<input type="checkbox"/>
20-1	Assistance ou représentation du requérant devant la Cour de réexamen en matière civile	10	<input type="checkbox"/>

### Appel

16-1	Appel et recours dans les procédures d'appel avec représentation obligatoire	26	<input type="checkbox"/>
17-1	Appel avec référé dans les procédures d'appel avec représentation obligatoire	30	<input type="checkbox"/>
18	Appel dans les procédures d'appel sans représentation obligatoire	20	<input type="checkbox"/>
19	Appel avec référé dans les procédures d'appel sans représentation obligatoire	24	<input type="checkbox"/>
15-1	Recours devant le premier président statuant en procédure accélérée au fond et en référé	8	<input type="checkbox"/>
15-2	Recours devant le premier président statuant en procédure accélérée au fond saisi en vue de contester la décision du JLD en matière de prolongation du maintien en zone d'attente <input type="checkbox"/>	8	<input type="checkbox"/>
15-3	Appel en matière d'ordonnance de protection <input type="checkbox"/>	26	<input type="checkbox"/>
15-4	Appel en matière d'assistance éducative lorsque la personne assistée est mineure <input type="checkbox"/>	20	<input type="checkbox"/>

### Majorations possibles cumulables dans la limite de 24 UV

		Coeff.	Nombre de majorations	Total
21	Incidents de mise en état (2) (dans la limite de 9 UV)	3	3x __	
22	Expertises avec déplacement	9	9x __	
23	Expertises sans déplacement	4	4x __	
25	Vérifications personnelles du juge	5	5x __	
26	Enquêtes sociales	2	2x __	
27	Autres mesures d'instruction	2	2x __	
34-1	<i>Mesure de médiation ordonnée par le juge (décision d'aide juridictionnelle entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2020)</i>	4	+ 4	
34-2	<i>Mesure de médiation ordonnée par le juge (décision d'aide juridictionnelle entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 30 juin 2021)</i>	12	+ 12	
34-3	<i>Mesure de médiation ordonnée par le juge à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 n'aboutissant pas à un accord rédigé par l'avocat</i>	8	+ 8	
34-4	<i>Mesure de médiation ordonnée par le juge à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 aboutissant à un accord, même partiel, rédigé par l'avocat</i>	12	+ 12	
38	Majoration de 2UV lorsque la procédure est associée à une procédure de mainlevée et de contrôle des mesures d'isolement ou de contention.	2	2x__	
39	Majoration de 2UV lorsque la procédure donne lieu à une audience devant le juge.	2	2x__	
40	Conclusion d'une convention de procédure participative qui a permis de mettre l'affaire en état d'être jugée	6	+ 6	
41	Conclusion d'une convention de procédure participative qui a permis de mettre l'affaire en état d'être jugée et demande d'homologation au juge, dans le cadre de l'instance, d'un accord total ou partiel sur le fond du litige.	9	+ 9	

### Procédures devant le juge des libertés et de la détention relatives à l'entrée et au séjour des étrangers et appels devant le premier président

28	Contestation de la décision de placement en rétention ou prolongation de la rétention dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire devant le JLD et appel devant le premier président de la cour d'appel <input type="checkbox"/>	4		<input type="checkbox"/>
29	Prolongation du maintien en zone d'attente devant le JLD <input type="checkbox"/>	4		<input type="checkbox"/>
29-1	Majoration d'1 UV en cas d'audience dans l'emprise portuaire ou aéroportuaire	1	+ 1	

### Audition de l'enfant (loi n° 93-22 du 8 janvier 1993)

